

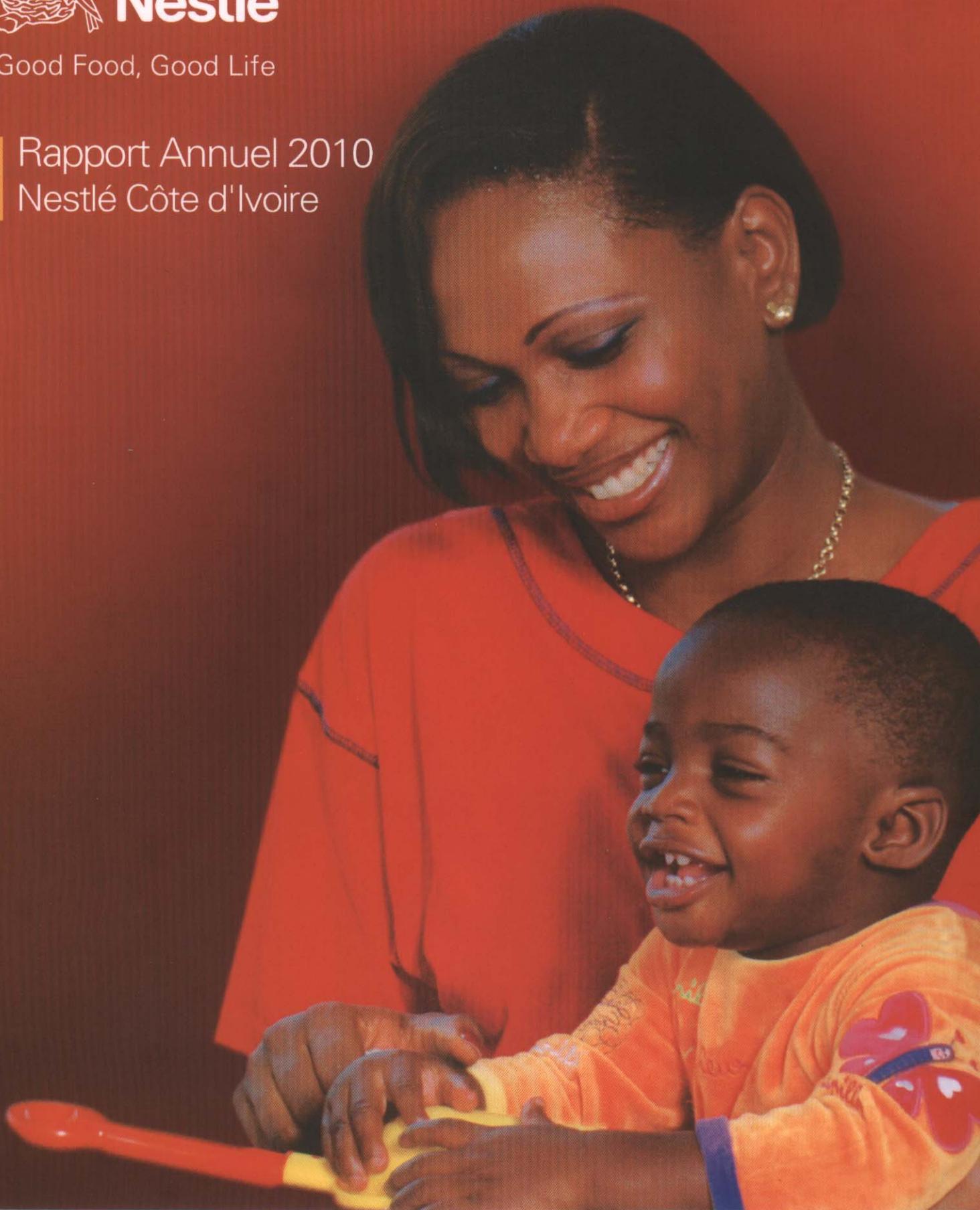


Nestlé

Good Food, Good Life

Rapport Annuel 2010

Nestlé Côte d'Ivoire





Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle

20 juillet 2011

Exercice 2010

Conseil d'Administration

Comité de Direction

Rapport du conseil d'Administration

Rapport des Commissaires
aux comptes

Résolutions

Conseil d'Administration de Nestlé Côte d'Ivoire S.A.

au 31 décembre 2010



Président

Mlle Virginie MÉDAFÉ

Vice-Président

M. Étienne BENET

Administrateurs

M. Vladimir WENDL
M. Georges N'DIA
M. Gilbert PLANCHE
Société Nestlé S.A. - En la personne
de M. Frédéric DURANTON,
Représentant permanent

Commissaires aux comptes

Cabinet KPMG
Cabinet Ernst & Young

Commissaires aux comptes suppléants

M. Aka HOBA
Cabinet SIGECO

Secrétaire

M. John ASHLEY

Conseil d'Administration (de gauche à droite) :

M. John ASHLEY,
M. Frédéric DURANTON,
M. Georges N'DIA,
Mlle Virginie MÉDAFÉ,
M. Étienne BENET,
M. Vladimir WENDL,
M. Gilbert PLANCHE

Comité de Direction de Nestlé Côte d'Ivoire S.A.

au 31 décembre 2010



M. Vladimir Wendl
Directeur Général



M. John Ashley
Directeur
Finance et Contrôle



M. Amine Idriss Adoum
Directeur
Ressources Humaines



M. Stéphane Aka
Directeur
des Services Marketing



M. Nestor Finalo
Directeur
Supply Chain



M. Philippe Chappet
Directeur
Fabrique Yopougon



M. Richard Jones
Directeur
Fabrique Abidjan



M. Mansour Diop
Directeur des Ventes



Mme Peggy DIBY
Chef de département
Communication Institutionnelle
et Relations Publiques

Rapport
du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale
du 20 Juillet 2011





Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil d'Administration vous a réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à l'article 24 des statuts afin de soumettre à votre approbation les états financiers de synthèse arrêtés au 31 Décembre 2010.

Nos activités se sont déroulées dans un environnement relativement stable jusqu'au dernier trimestre de l'année 2010. La crise issue des élections présidentielles a entraîné une baisse significative de nos activités tant au niveau local qu'à l'exportation.

Confrontée à notre défaillance à assurer leur approvisionnement, la majorité de nos clients sociétés affiliées ont eu recours à des solutions alternatives.

Les achats de matières et d'emballages ont également été affectés par la crise post-électorale.

Chiffre d'affaires

L'évolution des ventes au cours des trois derniers exercices se présente comme suit :

Ventes totales hors taxes (millions FCFA)	2008	2009	2010	Variation 2010/2009
Produits laitiers	1 297	2 516	4 527	+ 80 %
Produits infantiles	3 023	2 341	2 729	+ 17 %
Cafés solubles	44 509	45 408	36 812	- 19 %
Boissons chocolatées	557	495	1 007	+ 103 %
Bouillons déshydratés	42 366	43 152	42 695	- 1 %
Assaisonnements liquides	563	562	690	+ 23 %
Masses bouillons	18 312	19 690	18 427	- 6 %
Divers	1 290	4 309	2 939	- 32 %
Total	111 917	118 473	109 826	- 7 %

Le chiffre d'affaires de 109 milliards de F CFA enregistre une baisse de 7% par rapport à celui de 2009 en raison de la perturbation de nos activités commerciales lors des trois derniers mois de l'année 2010.

Ces perturbations sont liées :

- à l'arrêt de nos activités marketing,
- aux difficultés d'approvisionnement de nos clients export,
- aux difficultés d'approvisionnement de la société en matières premières et emballages.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

	31/12/2010	31/12/2009
Actif		
Immobilisations incorporelles	449 830 614	649 755 331
Immobilisations corporelles	32 525 230 364	26 806 334 264
Immobilisations financières	1 374 299 406	1 442 160 213
Stocks	21 114 800 851	18 969 191 484
Créances et emplois assimilés	21 530 277 234	24 322 317 204
Trésorerie Actif	5 182 308 653	1 457 525 870
Ecart de conversion-Actif	0	0
Total Actif	82 176 747 122	73 647 284 366

	31/12/2010	31/12/2009
Passif		
Capital	5 517 600 000	5 517 600 000
Primes d'apport, d'émission, de fusion	1 043 156 491	1 043 156 491
Ecart de réévaluation	3 434 584 742	3 434 584 742
Réserves indisponibles	1 103 520 000	1 103 520 000
Réserves libres	795 004 173	795 004 173
Report à nouveau	278 225 996	308 501 559
Résultat net de l'exercice	765 229 857	3 280 284 437
Emprunt	0	0
Dettes financières diverses	3 198 102 211	2 851 145 816
Passif Circulant	16 501 833 501	17 779 686 606
Trésorerie Passif	49 539 490 151	37 533 800 542
Ecart de conversion - Passif (V)	0	0
Total général Passif	82 176 747 122	73 647 284 366

Compte de Résultat

	31/12/2010	31/12/2009
Vente de marchandises	8 243 884 331	6 702 480 661
Vente de produits fabriqués	97 795 427 378	107 878 797 394
Travaux, service vendus	790 469 900	674 162 980
Produits accessoires	2 996 139 599	3 217 516 313
Sous-Total Chiffre d'affaires	109 825 921 208	118 472 957 348
Production stockée	-102 421 146	-511 565 310
Autres Produits	0	0
Sous-Total Autres Produits	-102 421 146	-511 565 310
Total	109 723 500 062	117 961 392 038
Achats de marchandises et variation de stock	6 880 967 630	3 565 111 387
Achats de matières et variation de stock	36 028 579 479	42 145 228 988
Autres achats et variation de stock	15 863 030 940	16 920 283 706
Transports	4 697 708 392	5 832 947 210
Services extérieurs	19 263 040 417	21 417 131 913
Impôts et taxes	1 288 320 043	1 685 825 427
Autres charges	1 393 414 194	760 166 659
Total	85 415 061 095	92 326 695 290
Valeur ajoutée	24 308 438 967	25 634 696 748
Charges de personnel	15 025 237 296	14 126 682 894
Exédent Brut d'Exploitation	9 283 201 671	11 508 013 854
Reprises de provisions	126 820 206	245 472 707
Transferts de charges	0	0
Dotation aux amortissements et provisions	-4 313 437 179	-4 283 685 627
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 096 584 698	7 469 800 934
Revenus financiers	-217 593 235	0
Gains de change	77 651 930	56 731 735
Frais financiers	-3 096 986 061	-2 694 713 109
Pertes de change	-236 999 531	-75 009 612
Dotation aux amortissements et aux provisions	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 622 657 801	4 756 809 948
Moins-values de cession	-270 742 108	-124 741 385
Charges H.A.O	0	0
Produits H.A.O	85 778 133	86 643 034
Impôts sur le résultat	-672 463 969	-1 438 427 160
BENEFICE NET	765 229 857	3 280 284 437

Produits culinaires

La catégorie culinaire a enregistré une contre-performance en 2010, avec un recul de 2% comparé à 2009.

Cette baisse est liée à la situation sociopolitique. Les activités commerciales et marketing ont été fortement perturbées sur l'ensemble du territoire les deux derniers mois de l'année.

Bouillons déshydratés

La baisse des ventes locales est imputable en majeure partie aux bouillons pressés, principaux contributeurs du chiffre d'affaires de la catégorie culinaire.

Afin d'améliorer les performances de la catégorie, les références qui affectaient la rentabilité ont été retirées de l'ensemble de la gamme.

Assaisonnements liquides

Malgré les difficultés d'approvisionnement, nous enregistrons une croissance sur ce segment.

Une solution technique définitive devrait nous permettre d'améliorer significativement nos résultats pour les années à venir.

Assaisonnements en poudre

Nous avons lancé en 2010 les assaisonnements en poudre MAGGI Tro'Bon. Les diverses activités mises en place en direction du consommateur ont permis de faciliter l'adoption rapide du produit. Nous enregistrons de bonnes ventes, en particulier sur la variété tomate. Les activités de soutien se poursuivent afin d'accroître la pénétration des produits dans les foyers.



Activités

Nestlé a fortement soutenu les ventes de la catégorie culinaire à travers une bonne communication dans les médias et des activités de proximité principalement dans les marchés.

La marque a renforcé son message célébrant la

femme pour sa forte contribution dans la société à travers la cuisine.

Une grande promotion nationale dont le thème était « Des Millions de Mercis » a eu lieu à partir de la fin du troisième trimestre de 2010. La marque MAGGI a continué ses activités de formation culinaire au niveau des femmes et en milieu scolaire.

MAGGI®
Des Millions de Mercis!

Gagne **10,000,000 Fcfa** Chaque Mois

Jusqu'au 15 Novembre

Avec MAGGI®, chaque Femme est une Etoile

Et plein d'autres lots!

The advertisement features a woman in a pink shirt holding a fan of 10,000 CFA franc banknotes. Below her are stacks of more banknotes and images of kitchen appliances: a stack of pots, a gas stove, and a refrigerator. The background is a gradient of yellow and red.

MAGGI®

1959

2010

PLUS DE 50 ANS QUE LES FEMMES BRILLENT AVEC MAGGI.

Avec MAGGI®, chaque Femme est une Etoile

The banner shows a group of women in traditional African attire gathered around a table, possibly participating in a cooking demonstration or community event. The background is yellow and red.

Cafés solubles

En 2010, nous avons poursuivi la mise en oeuvre de notre stratégie de recrutement de nouveaux consommateurs.

Notre développement s'est opéré autour de l'élargissement de notre gamme avec l'introduction de notre nouveau produit NESCAFÉ P'tit Dej. C'est un produit qui correspond aux attentes des consommateurs pour leur petit déjeuner et va permettre d'accélérer la croissance de ce segment.



Pour l'année 2011, notre ambition est de poursuivre notre croissance sur nos offres et d'améliorer notre communication auprès de nos consommateurs à travers des activités de proximité de grande envergure.



Produits laitiers

L'année 2010 se caractérise par la forte croissance enregistrée par la catégorie des produits laitiers, avec une augmentation des taux de croissance en volume de 64% et de 80% sur les chiffres d'affaire comparé à 2009.

Les produits laitiers deviennent ainsi le 3ème pilier de Nestlé Côte d'Ivoire en termes de chiffres d'affaires et de rentabilité. L'ensemble de notre gamme, constituée du lait entier NIDO FORTIFIÉ, du lait NIDO ESSENTIA et du lait de croissance NIDO 1 + PREBIO a été rendue plus accessible non seulement en terme de prix mais également en terme de présence des produits.

Le lait NIDO a été positionné comme le leader de la santé et la nutrition des enfants ivoiriens soutenu par la campagne des *Dix signes de la Bonne Nutrition*.

Cette campagne met en exergue les bienfaits nutritionnels du lait NIDO par les signes extérieurs de bien-être et de santé chez un enfant bien nourri.

En 2011, Il s'agit pour la catégorie des produits laitiers, d'accélérer la cadence et de réaffirmer sa volonté de contribuer à la nutrition, à la santé et au bien-être des enfants en Côte d'Ivoire.



Boissons chocolatées

L'année 2010 a été une belle année pour la catégorie qui a renoué avec une forte croissance de 103%, conduisant Nestlé Côte d'Ivoire à retrouver sa position de leader sur le marché ivoirien des boissons chocolatées.

De nombreux efforts sont en marche afin de consolider cette croissance et susciter le développement de la consommation totale de boissons chocolatées en Côte d'Ivoire, notamment au travers de l'accroissement de nos investissements commerciaux et de l'élargissement de la gamme.

Nous enregistrons ainsi le retour d'une deuxième marque forte de notre groupe, NESQUIK et l'introduction d'un nouveau format MILO, le sachet de 80g, accessible pour la plus grande satisfaction de nos consommateurs.



Restauration Hors Foyer

Après la reconstruction de l'activité des ventes Hors foyer en 2009, l'année 2010 a été une année de croissance avec une importante hausse du chiffre d'affaires de 159 %.

NESTLÉ PROFESSIONAL devient dès lors pour cette année et les années à venir une catégorie en pleine croissance.



Les points clés en 2010

- La réorganisation et le renforcement des équipes de vente avec une spécialisation par canal. En plus des canaux traditionnels, nous avons mis une priorité sur les collectivités et les boissons.
- Des investissements importants avec l'acquisition de nouveaux triporteurs et pousse-pousses.
- La stratégie de recentrage autour d'une distribution spécialisée NESTLÉ PROFESSIONAL s'est avérée positive au regard de la forte croissance réalisée sur nos formats spécifiques.

Nutrition infantile

L'année 2010 nous a permis de consolider notre croissance sur les formules infantiles (+21%). Après avoir stoppé 10 années de déclin en 2009, nous avons pu renouer cette année 2010 avec la croissance sur les céréales infantiles (+7%). Plusieurs facteurs ont contribué à la réalisation de ces bons résultats :

- l'excellent travail de l'équipe de délégués médicaux,
- l'amélioration de l'offre produit par la mise sur le marché du CERELAC 3 Fruits avec de vrais morceaux de fruits,
- la communication et les activités consommateurs innovantes déployées cette année sur les céréales infantiles.



MARCHÉ EXPORT

La valeur des ventes à l'export s'est élevée à 56 milliards de FCFA contre 65 milliards de FCFA en 2009, soit une baisse de 14%.

La situation sociopolitique a fortement impacté l'activité au cours des deux derniers mois de l'année 2010.

INVESTISSEMENTS

L'ambitieux programme d'investissements entrepris en 2009 qui visait à accroître nos capacités de production en vue de soutenir l'évolution de la demande sur le long terme et garantir la croissance rentable, s'est poursuivi sur l'exercice 2010.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 9 720 millions de FCFA contre 12 328 millions de FCFA en 2009.

Les dépenses d'investissement se répartissent comme suit :

Investissements en 2010	Millions de FCFA
Bâtiments et Machines de production	9 357
<i>Usine de MAGGI</i>	<i>3 150</i>
<i>Usine de NESCAFÉ</i>	<i>3 933</i>
<i>Depôt</i>	<i>2 274</i>
Mobiliers et Matériel informatique	331
Matériel Roulant	32
Total	9 720

Les immobilisations achevées s'élèvent à 1 932 millions de Fcfa et celles en cours à 7 788 millions de Fcfa.

BÉNÉFICE

Le bénéfice net de l'exercice 2010 de 765 millions de FCFA est en baisse de 76,7% par rapport à celui de l'exercice 2009. Cette baisse s'explique essentiellement par :

- la hausse du coût des intrants et des marchandises,
- la baisse du chiffre d'affaires de 7%,
- la hausse de 15% des frais financiers liés aux emprunts auprès de nos banques pour financer les investissements,
- d'importantes pertes sur le taux de change du fait des fluctuations importantes du taux du dollar tout au long de l'exercice 2010.

TRÉSorerIE

L'endettement total auprès des banques était constitué essentiellement de crédits spots de 49,5 milliards de FCFA contre 37,5 milliards de FCFA à fin 2009 ; soit une hausse de 32%.

Les charges financières enregistrent par conséquent une hausse de 15% par rapport à fin 2009 (3 096 millions de FCFA contre 2 694 millions de FCFA).

ACTION - BOURSE

Le cours de l'action Nestlé Côte d'Ivoire en bourse a terminé l'année à 56 625 FCFA au 31 décembre 2010 ; soit une baisse de 8,7% par rapport à son cours de clôture de l'exercice 2009. Le cours le plus haut s'est établi à 74 000 FCFA tandis que le cours le plus bas était de 52 675 FCFA.



Good Food, Good Life

La marque Nestlé est l'assurance d'un produit sain et de qualité pour le consommateur.

Notre engagement est de ne jamais transiger sur la qualité et la sécurité alimentaire de nos produits. Notre *Politique de qualité* résume les fondements de notre passion pour l'excellence :

- instaurer la confiance en proposant des produits et des services qui correspondent aux attentes et aux références des consommateurs,
- respecter toutes les exigences internes et externes en matière de sécurité alimentaire, de réglementation et de qualité. La qualité est notre priorité à tous. Nous nous fixons constamment de nouveaux défis afin de nous améliorer en permanence et d'atteindre l'excellence.

Nestlé Côte d'Ivoire a obtenu le prix d'excellence UEMOA de la qualité en novembre 2010, à l'issue d'un audit réalisé par une équipe d'experts internationaux mandatés par la commission UEMOA.

Depuis 2009, Nestlé Côte d'Ivoire a obtenu 5 certifications qui témoignent ainsi de son engagement pour la qualité et l'excellence.

5 certifications obtenues 2009/2010

Dans les principes de conduite des affaires de Nestlé Côte d'Ivoire, l'éthique, la qualité et le respect de l'environnement ont toujours eu une place de choix : respect des règles de **gestion**, respect de l'**environnement**, respect de la **santé** et de la **sécurité au travail**, respect de la **sécurité sanitaire** des aliments, et respect des attentes des **consommateurs**.

5 engagements, 5 certifications obtenues, félicitations aux employés et merci pour votre confiance. **Bravo** à Nestlé Côte d'Ivoire !

Nestlé CÔTE D'IVOIRE
Nutrition, Santé, Bien-être

- NQMS** Nestlé Quality Management System
- ISO 14001** Protection de l'environnement
- OHSAS 18001** Santé et Sécurité au Travail
- ISO 22000** Sécurité sanitaire des aliments
- HALAL** Données pratiques de fabrication

L'effectif de Nestlé Côte d'Ivoire au 31 décembre 2010 est de 1 004 employés.

Recrutement

Cette année, le service recrutement et développement des compétences du personnel a initié une innovation majeure. Un programme de « gestion des stagiaires » a été lancé afin de recruter les jeunes diplômés à fort potentiel et de les préparer à occuper des postes clés dans l'entreprise.

Formations

En 2010, nous avons réalisé plus de 350 sessions de formations qui portent aussi bien sur le développement des compétences techniques que des compétences managériales des collaborateurs.

A l'instar des formations habituelles, nous avons introduit 4 nouveaux programmes de formations spécifiquement à l'attention des chefs de service et de département :

- encadrement quotidien,
- développement des compétences en direction et gestion des équipes,
- gestion des performances et des talents dans une entreprise,
- comment travailler dans une organisation complexe.

L'objectif est de leur donner les outils nécessaires à l'encadrement et à la gestion de leurs équipes (développement des collaborateurs, plan de succession, identification du potentiel, utilisation des outils d'évaluation des performances).

D'autres formations techniques et spécifiques à notre métier d'industriel ont été aussi organisées (plus de 95% des sessions de formations). Plus de

90% du personnel a participé en 2010 à au moins une session de formation.

Climat social en entreprise

Trois enquêtes ont été lancées en 2010 afin de mesurer la satisfaction des employés quant aux services qui leur sont offerts et aux relations qu'ils entretiennent avec leur direction :

- Nestlé & I,
- enquête sur la communication interne,
- étude d'évaluation 360 degrés pour les cadres.

Ces enquêtes ont permis de relever les points suivants :

- 86% des employés sont contents de travailler à Nestlé ;
- 90% des employés trouvent que les conditions de travail à Nestlé sont parmi les plus idéales en Côte d'Ivoire ;
- Environ la moitié des employés trouve que nous devrions améliorer notre système de communication interne.

Point sur la politique de développement des cadres ivoiriens

Le groupe Nestlé a toujours mis en place des programmes de développement des cadres locaux dans les pays où nous opérons. Parmi ces cadres, plusieurs sont envoyés à l'étranger en mission, en expatriation ou en formation.

Nestlé Côte d'Ivoire compte à ce jour une cinquantaine de personnes expatriées ou en mission.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Après constitution de la provision pour impôt sur le résultat, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 765 229 857 FCFA, auquel s'ajoute le report à nouveau bénéficiaire de 2009 de 278 225 996 FCFA, le résultat net distribuable s'élève à 1 043 455 853 FCFA.

Dans ces conditions, votre Conseil d'Administration estime possible de verser un dividende aux actionnaires et propose d'affecter comme suit, les résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 :

	FCFA
Bénéfice net de l'exercice	765 229 857
Report à nouveau	278 225 996
Total à la disposition des actionnaires	1 043 455 853
Dividendes aux actionnaires	772 464 000
Laissant un solde positif de	270 991 853

En conséquence, nous vous proposons qu'il soit versé un dividende brut de 700 FCFA par action, équivalent à un dividende net de 630 FCFA par action après déduction de l'impôt actuellement en vigueur.

PERSPECTIVES 2011

L'année 2011 a démarré assez difficilement à cause des conséquences de la crise postélectorale.

En vue de sécuriser et de protéger nos ressources et nos installations, nous avons adopté les mesures ci-dessous :

- activation d'une cellule de crise pour les opérations et la sécurité,
- renforcement de la sécurité sur nos sites,
- réduction des horaires de travail de 9H à 16H,
- exportation par la route de nos marchandises sous escorte,
- vente en espèces pour honorer les engagements des salaires et les factures fournisseurs des mois de mars et d'avril,
- pas de licenciement, pas de chômage technique,
- demande aux employés de prendre une partie de leurs congés,

- évacuation du stock de café vert sur Abidjan,
- suspension des opérations du 31 mars 2011 au 3 mai 2011.

Notre fabrique Culinaire sise à Yopougon a été pillée. Un nombre important de véhicules, matériels informatiques, stocks, matières premières et produits finis ainsi que le contenu du coffre-fort ont été volés.

Nous faisons le même constat pour nos bureaux dans les localités de Duékoué, Daloa et Yamoussoukro. Toutefois l'outil de production a été préservé.

Si la situation sécuritaire s'améliore, nous visons pour le reste de l'année un retour à la normalité et l'optimisation de nos ventes locales et export permettant de combler le retard important accusé.

2011



Janvier

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Février

L	M	M	J	V	S	D
					5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

Mars

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Avril

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Mai

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Juin

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Août

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Octobre

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avec MAGGI,
chaque Femme est une Etoile



| Rapport des
Commissaires aux Comptes

Exercice clos
le 31 décembre 2010



Rapport général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société Nestlé Côte d'Ivoire S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les états financiers annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les états financiers annuels sont, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Nestlé Côte d'Ivoire SA, à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables prévues par l'Acte uniforme OHADA relatif au droit comptable.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Le non-dénouement à la date du présent rapport, du recours contentieux relatif au contrôle fiscal qui a débuté l'exercice précédent.
- La note I-A6 de l'état annexé qui expose les conséquences de la crise post électorale et les mesures mises en place par votre société dans ce contexte difficile pour permettre la poursuite des activités.

2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles généralement admises en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 5 juillet 2011

Les Commissaires aux Comptes

Auditeurs Associés en Afrique - KPMG CI

Franck Nangbo

Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux comptes

Directeur Associé

ERNST & YOUNG

Caroline Zamojciowna-Orio

Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux comptes

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Sur les Conventions Réglementées (Article 440 du Traité OHADA)

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

1 Conventions autorisées préalablement par votre conseil d'administration

1.1 Conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

1.2 Poursuite des conventions anciennes

Toutefois, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice sous revue.

1.2.1 Avec le Directeur Général

- Administrateur concerné : Monsieur Vladimir WENDL
- Nature et objet : Convention de rémunération de Monsieur Vladimir WENDL en qualité de Directeur Général de Nestlé Côte d'Ivoire, S.A.

1.2.2 Avec la société Nestlé CWA Ltd

- Administrateur concerné : La société Nestlé, S.A.
- Nature et objet : Convention de fournitures de services par le département des services financiers partagés (Shared Service Center) de NESTLÉ CENTRAL & WEST AFRICA LTD à NESTLÉ CI
- Modalités et rémunération : Aucune rémunération n'a été payée au cours de l'exercice 2010, au titre de cette convention.

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Sur les Conventions Réglementées (Article 440 du Traité OHADA)
Exercice clos le 31 décembre 2010

2 Conventions conclues non autorisées préalablement par votre conseil d'administration

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions visées à l'article 444 de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

Nous n'avons pas connaissance de l'exécution de convention entrant dans le cadre des dispositions de l'article 440 et suivants et qui n'aurait pas été autorisée par le conseil d'administration de la société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Abidjan, le 5 juillet 2011

Les Commissaires aux Comptes

Auditeurs Associés en Afrique - KPMG CI

Franck Nangbo

Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes
Directeur Associé

ERNST & YOUNG

Caroline Zamojciowna-Orio

Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes

| Résolutions



Résolutions proposées

Par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 20 juillet 2011

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration, des Commissaires aux Comptes et les explications complémentaires fournies par le Conseil d'Administration :

- Approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels qu'ils sont présentés et desquels résulte un bénéfice de 765 229 857 FCFA.
- Approuve en outre toutes les opérations et mesures traduites par lesdits états financiers de synthèse ou résumées dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- Donne acte au Conseil d'Administration de l'exécution des prescriptions des articles 438 et 440 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales, accepte, ratifie et prend acte des opérations effectuées.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition faite par le Conseil d'Administration et décide d'affecter comme suit, les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

	FCFA
Bénéfice net de l'exercice	765 229 857
Report à nouveau	278 225 996
Total à la disposition des actionnaires	1 043 455 853
Dividendes aux actionnaires	772 464 000
Laissant un solde positif de	270 991 853

que l'Assemblée décide de reporter à nouveau.

En conséquence, il sera distribué aux actionnaires un dividende brut de 700 F CFA par action équivalent à un dividende net de 630 FCFA par action après déduction de l'impôt actuellement en vigueur.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif à Monsieur Vladimir WENDL, Administrateur démissionnaire et quitus aux Administrateurs en fonction pour leur gestion au titre de l'exercice 2010.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale constate que le mandat d'Administrateur de Mademoiselle Virginie MÉDAFÉ arrive à expiration ce jour et prend acte de la volonté de Mademoiselle Virginie MÉDAFÉ de ne pas faire renouveler ledit mandat.

L'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler le mandat d'Administrateur de Mademoiselle Virginie MÉDAFÉ.

L'Assemblée Générale, reconnaissante, lui adresse ses remerciements les plus sincères et ses chaleureuses félicitations.

Résolutions proposées

Par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 20 juillet 2011

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Monsieur Patricio ASTOLFI en qualité de nouvel Administrateur, en remplacement de Monsieur Vladimir WENDL, pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier ; soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Jean-Louis Billon en qualité d'Administrateur, pour une période de quatre (04) ans ; soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Septième résolution

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats des Commissaires aux Comptes viennent à expiration ce jour, décide de renouveler leur mandat pour une période de six (06) ans; soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale fixe à 27 000 000 FCFA par an le montant des indemnités de fonction du Conseil d'Administration, à compter du premier jour de l'exercice en cours .

Neuvième résolution

Pour accomplir toutes formalités, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de l'Assemblée Générale.

